

INVITATION PRESSE

France Relance : l'État soutient la transition agroécologique dans les territoires

Angoulême, le 2 mai 2021

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a consacré 1,2 milliard d'euros à la transition agricole, alimentaire et forestières, avec trois priorités :

- reconquérir la souveraineté alimentaire de la France – 350 millions d'euros ;
- accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale – 550 millions d'euros ;
- accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation du changement climatique – 300 millions d'euros.

En Nouvelle-Aquitaine, 13 millions d'euros seront ainsi investis pour la biosécurité et le bien-être animal, 9 millions d'euros pour accompagner les projets alimentaires territoriaux visant à structurer l'alimentation de proximité, 1,2 million d'euros pour la modernisation des outils de production de la filière graines et plants, etc. en destination de plus de 70 000 exploitants.

Dans le département de la Charente, ce sont 5 060 exploitants qui bénéficieront des aides France Relance.

Afin de promouvoir les dispositifs mis en œuvre par l'État en faveur de la transition agroécologique, la préfète de la Charente, Magali Debatte, vous convie à une visite d'exploitation suivie d'un point presse sur les dispositifs engagés par l'État pour accompagner la transition écologique :

Mercredi 5 mai 2021 à 10 heures
à l'exploitation de Yoahn Delage, céréalier
(route de Flamenac – 16110 Pranzac)

en présence de Sandy Lecoq-Espallargas, sous-préfète chargée de la relance, Hervé Servat, directeur départemental des territoires, Christian Daniau, président de la Chambre d'agriculture de la Charente, et des élus locaux.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle